1107

progression de 11.7% de l'indice des transports a contribué pour 18% de la variation de l'IPC, et les autres principaux éléments sont intervenus en moyenne pour 5% chacun.

Inversement, entre décembre 1975 et décembre 1976, la hausse de l'indice d'ensemble a été modérée grâce surtout à la baisse de 0.7% des prix alimentaires. Les frais de logement, avec une augmentation de 10.0%, ont contribué pour un peu plus de la moitié de la progression globale, suivis par les transports dont les prix ont subi une hausse de 8.6% et ont compté pour un peu plus d'un cinquième de la variation de l'IPC. L'indice de la hausse des prix des vêtements sur l'indice d'ensemble a plus que doublé au cours des périodes décembre 1974 – décembre 1975 et décembre 1975 – décembre 1976.

L'étude du mouvement de l'indice des prix à la consommation en fonction des biens et services présente un autre aspect de l'incidence de la fluctuation des prix (voir tableau 21.16). Entre décembre 1974 et décembre 1975, les prix des biens ont augmenté de 10.9%, comparativement à 4.9% entre décembre 1975 et décembre 1976, tandis que les prix des services se sont accrus de 10.7% au cours de la première période et de 12.1% au cours de la seconde. La hausse des prix des biens est intervenue pour beaucoup plus de la moitié de l'augmentation globale de l'indice entre décembre 1974 et décembre 1975, et pour seulement le tiers entre décembre 1975 et décembre 1976. La contribution des biens durables et semi-durables a doublé au cours de la seconde période, passant de 8% à 16%, tandis que la contribution des biens non durables, aliments compris, a diminué (de 48% au cours de la première période à 15% au cours de la seconde). Quant à la hausse des prix des services, elle a été responsable d'environ 44% de l'augmentation globale de l'IPC entre décembre 1974 et décembre 1975 et de plus des deux tiers au cours de la seconde période.

Des renseignements détaillés sur les mouvements de l'IPC figurent dans L'indice des prix à la consommation (mensuel nº 62-001 au catalogue de Statistique Canada) et Prix à la consommation et indices des prix (trimestriel nº 62-010 au catalogue de Statistique Canada). Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les schémas de pondération, voir L'indice des prix à la consommation au Canada (1961 = 100): Révision fondée sur les dépenses de 1967 (nº 62-539 au catalogue de Statistique Canada).

Le tableau 21.17 donne les indices régionaux des prix à la consommation dans 14 villes. Ces indices mesurent les taux de variation dans le temps des prix de détail dans chaque ville, et ne doivent pas être utilisés pour comparer les prix d'une ville à l'autre. Les augmentations de prix au cours de la période 1975-76 ont varié entre 6.7% à Ottawa et 9.7% à Vancouver; 12 villes ont enregistré des taux de variation se situant entre 6% et 10%. On trouvera des renseignements plus détaillés sur les mouvements des indices régionaux des prix à la consommation dans *Indices des prix à la consommation dans les agglomérations urbaines* (mensuel, nº 62-009 au catalogue de Statistique Canada).

Le tableau 21.18 donne les chiffres comparatifs de l'IPC au Canada et dans certains autres pays. Les prix à la consommation ont progressé plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis en 1974-75, mais un peu plus lentement que dans d'autres pays industrialisés d'Europe. Ce tableau permet de comparer, pour la période 1974-75, les mouvements des prix au Canada avec ceux relevés dans d'autres pays; pour faciliter la comparaison, les pays sont classés par ordre alphabétique, selon la région.

Indices des prix de détail dans différentes villes. Le tableau 21.37 donne les indices comparatifs du niveau des prix dans 11 grandes villes canadiennes. Ces indices expriment les prix relevés dans chaque ville sous la forme d'un pourcentage de la moyenne combinée de l'ensemble des villes, qui est égale à 100. Les chiffres indiqués se rapportent à octobre 1975 et à juin 1976 pour six éléments de l'indice des prix à la consommation. Les éléments figurant dans le tableau constituent plus de 60% du budget du consommateur urbain moyen; on a exclu, pour des raisons techniques, le logement (loué ou acheté), ainsi que les repas pris au restaurant.